

Le 05 novembre 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 13 novembre 2018** à **20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

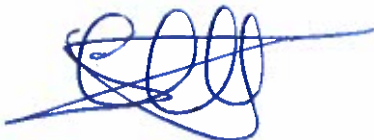
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 10/10/2018 ;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium ;
03. CPAS – Budget exercice 2019 – approbation ;
04. Budget communal 2018 – Modification budgétaire n°2 – réformation – prise d'acte ;
05. Budget communal 2018 – Modification budgétaire n°3 – approbation ;
06. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2019 - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets des immondices;
07. Collecte et le traitement des déchets ménagers – coût vérité pour l'exercice 2019 ;
08. Marché public - Aménagement de la place de la Liberté et de ses abords à Hollogne-sur-Geer - Approbation avenant 1 ;
09. Construction d'un nouveau complexe sportif à Geer - Accord de principe ;
10. Octroi d'un subside extraordinaire pour la restauration d'un site classé ;
11. Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'AG :
 - AIDE
 - INTRADEL
 - ECETIA Intercommunale SCRL
 - SPI
 - IMIO
 - PUBLIFIN
12. Fabrique d'église de Hollogne-sur-Geer MB1- approbation;
13. Fabrique d'église d'Omal MB1- approbation;
14. Fabrique d'église d'Omal Budget 2019 - approbation;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale ,



Le Bourgmestre,

